

La nécessité de réformer les mots du lexique religieux

La réforme des concepts, des noms et des expressions est une pratique connue en islam. Les Textes du Livre et de la Sounna ont mis en lumière cette pratique islamique à plusieurs reprises. Le Prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue, l'a aussi accomplie auprès de son peuple, alors mécréant, mais aussi parmi ses compagnons.

Le fondement est que tout concept, expression ou mot ayant un ou des sens qui enfreignent à la croyance musulmane, doit être réformé ou changé.

L'objectif est vital. Il s'agit de garder intacte la croyance des musulmans, qu'elle ne soit pas entachée des fausses notions religieuses voyageant des autres religions et langues pour s'installer dans leur communauté.

Les savants de la Sounna ont eux aussi, et de tous temps, pris le soin de corriger les concepts erronés, que ce soient ceux de la langue arabe, ou ceux venant d'autres langues.

Et, à notre époque, il en est qu'un des plus célèbres savants salafis, qui était aussi linguiste, s'étant trop occupé de ce sujet, soit l'érudit et cheikh Bakr Aboû Zeyd, qu'Allah lui fasse miséricorde !

Ses ouvrages et ses articles qui ont énormément profité dans ce domaine, sont toujours d'un immense intérêt aux gens de science et aux étudiants, voire à tous les musulmans.

Parmi ses livres insignes, figure son excellent *mou'djèm*, dictionnaire qui rappelle avec profusion les préceptes de la croyance des compagnons, qui sont les premiers pieux prédécesseurs et de leurs pratiques langagières religieuses. Le dictionnaire tire au fait sa matière de cette source-là. Et, prendre la voie des pieux prédécesseurs comme référence signifie tout simplement, s'appuyer dans ses démonstrations sur l'argumentation du Qour'ân et de la Sounna, appuyée des paroles et des actes des compagnons des Imams, des savants, etc.

Ce dictionnaire de haute qualité en la matière est intitulé *mou'djèm el mènêhî èl-lèfdhiyya, wè yèlîh fèwé'id fî el elfêdh* (Dictionnaire des mots interdits (ou déconseillés) à dire, suivi de bénéfiques concernant les mots).

Dans son introduction à la troisième édition¹, le cheikh, qu'Allah lui fasse vastement miséricorde !, en expliquant les origines des mots déconseillés à dire qui nous viennent d'autres religions, cultures et langues, cite 12 domaines d'où ces mots s'infiltrèrent à l'islam et à la langue arabe, et dit : « 11^{ièrement} : Des concepts francs (occidentaux), et des expressions non arabes qui sont arrivés (aux musulmans), et des styles linguistiquement nouveaux (c.-à-

¹ *Dictionnaire des mots interdits (ou déconseillés) à dire, suivi de bénéfiques concernant les mots*, Ch. Bakr Aboû Zeyd, éd., Dâr El 'Âsima, Riyad, Arabie Saoudite, 1417 (1996), p. 10-17.

d. d'origine non arabe), et religieusement refusés, et dont *la porteuse de bois*² et le propriétaire d'*el djèllêla*³ sont les médias (ou la presse). Au fait, la majorité des écrivains parmi les journalistes ont un puissant attrait pour ces concepts. Et c'est à travers eux que ces derniers se sont infiltrés parmi les musulmans. »

Raison, entre autres, m'ayant souvent motivé à mettre en garde contre le style journalistique dans les traductions islamiques.

Puis le cheikh, puisse Allâh lui accorder Sa miséricorde, dit un peu plus loin⁴ : « Et regarde ce contrôle diversifié sur la langue (les paroles) dans les Textes du Noble Qur'ên ; Allâh Très-Haut a dit : « **Quand les deux Anges récepteurs (qui écrivent les œuvres de l'enfant d'Adam) s'assoient à droite et à gauche ; il ne prononce aucune parole sans n'avoir en sa présence un observateur prêt à l'inscrire.** » Qâf, v. 17-18. (...) Et, le mot, tellement que son importance est grande, est lui-même une preuve matérielle sur la réalité de celui qui le dit ; Allâh Très-Haut, a dit : « **Or si Nous voulions, Nous te les montrions ; tu les reconnaitrais certes par leurs indices ; et tu les connaitras certes par les contenus de leurs propos.** » Mouhamed, v. 30 ; et Il a également dit, Très-Haut : « **alors que la haine est apparue à travers leurs langues ; et ce que leurs poitrines (cœurs) cachent est plus grand !** » Êl 'Imrân (La Famille d'Imran, v. 114). »

Notons enfin que cette pratique de réforme du lexique religieux touche à toutes les sectes, religions, langues qui ont une influence négative sur le musulman. C'est pourquoi les savants ont écrit d'innombrables réfutations et mises en garde aux notions émanant du soufisme, du tablighisme, du kharidjisme, du mou'tazilisme..., mais aussi contre les fausses pratiques langagières et expressions et concepts venant d'autres langues et religions.

Et si Allâh me le permettra, je rédigerai un article qui sera bien détaillé et très documenté sur ce sujet ; et c'est Allâh, Tout-Puissant, seul qui assiste et accorde le succès.

Aboû Fahîma 'Abd Ar-Rahmân Ayad

Béjaia, le dimanche 22 djamêda el êkhira 1444

Corr. au 15/01/2023.

Publié sur : <https://scienceetpratique.com/12699-2/>

Et sur : <https://t.me/Linguistiqueetislam>

² Le cheikh, qu'Allâh lui fasse miséricorde, fait ici référence à la sourate *el Mècèd (Les fibres)*, v. 4. L'expression divine (حَمَّالَةَ الْخَطَبِ) *porteuse de bois*, est une description de l'épouse d'Aboû Lèhèb : *Arwâ Oumm Djèmîl*, qui nuisait beaucoup au Prophète, qu'Allâh prie sur lui et le salue. Cette espressionne signifie que cette femme faisait beaucoup de mal par sa langue, par la calomnie, la médisance, etc. Voir les Exégèses d'At-Tabarî, El Qourtobî et As-Sè'dî.

³ Ici le cheikh, qu'Allâh lui fasse miséricorde, emploie un terme *fiqhî (issu de la juridiction musulmane)* ; *el djèllêla* signifie les animaux (que l'homme mange) qui mangent des impuretés et des ordures.

⁴ *Ibidem*, p. 18.